



CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le renseignement de réservation, modifications de réservation aussi comme les confirmations doit toujours être effectué par écrit (e-mail, fax, poste, formulaire de réservation).

GÉNÉRAL

1. La demande de réservation n'est contraignante pour le client que jusqu'au moment où il effectue le paiement demandé et reçoit la confirmation du camping, envoyée par e-mail. Avant de formaliser votre contrat de services, vous êtes informé du type d'hébergement demandé, de son coût, des frais administratifs, du versement demandé et des conditions de résiliation, de toutes les variables en fonction de la saison, du type d'hébergement et de la durée du séjour prévu. Lorsque le versement doit être payé moyennant un virement bancaire, le client reçoit toutes les informations concernant cette opération par mail. Dans le cas des réservations à court terme, le paiement sera effectué moyennant la carte bancaire, et le client sera informé par le biais du formulaire de réservation.

2. En payant le montant demandé dans le délai indiqué, le client formalise la réservation de manière contraignante. Avec cela, il exprime que ses données personnelles et les renseignements de la réservation sont corrects, et donne aussi sa conformité avec les présentes conditions de réservation, les conditions de résiliation, les conditions générales et le règlement intérieur du camping, disponibles sur notre site. Le client autorise également Camping Les Dunes SAU au traitement de ses données personnelles, nécessaires pour gérer la réservation, conformément à la législation en vigueur. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données, vos droits et comment les exercer, vous pouvez consulter la politique de confidentialité du camping.

3. Les réservations sont personnelles et non transférables. Elles ne peuvent pas englober les séjours de différents titulaires, même s'il s'agit de périodes consécutives dans le même logement. Les frais administratifs de réservation et le versement doivent être payés pour chaque hébergement réservé.

4. La période de séjour réservée doit toujours être payée dans sa totalité, même si, pour des raisons impérieuses (par exemple en cas de panne ou maladie), l'arrivée sur le camping soit retardée ou le départ soit avancé. En cas de ne pas faire usage de la réservation pendant les premières 24 heures de la période du séjour, celle-ci sera automatiquement annulée. Si le client fait une demande par écrit de prorogation, le camping essaierait de maintenir la réservation. Dans ce cas, la période de séjour devrait se payer dans sa totalité, même les jours de retard.

5. Las Dunes est un camping familial. Les groupes qui souhaitent y séjourner sans être une unité familiale (ou équivalent) doivent l'indiquer explicitement lors de la demande de réservation et obtenir l'autorisation expresse par écrit de la réception. Las Dunes peut invalider les réservations et refuser l'accès aux groupes qui se rendent au camping sans cette autorisation expresse.

6. Le jour de votre arrivée à la réception, vous devrez présenter une pièce d'identité originale et valide pour toute personne séjournant au camping. Le port du bracelet d'identification est obligatoire pendant toute la durée du séjour.

7. Il n'est pas possible de payer le séjour, ni le reste de dépenses dans les différentes sections du camping, avec des cartes bancaires de crédit/débit ou des chèques. Tant que la totalité du montant de la facture ne soit pas payée, il faudra déposer une carte de campeur ou similaire à la réception.

8. L'occupation maximale par unité d'hébergement (emplacement ou logement) est de 6 personnes, enfants compris. Les personnes ne sont pas incluses dans le prix des parcelles. Elles sont par contre comprises dans le prix des Bungalows Twin (4 personnes), dans les Ponent (6 personnes). Un véhicule est toujours inclus. Un deuxième véhicule (voiture ou moto) doit être enregistré et payé selon le tarif en vigueur, même s'il est seulement garé dans le parking extérieur. Un seul camping-car ou caravane est autorisé par parcelle.

9. Pour pouvoir recevoir des visites, le client enregistré doit préalablement demander une autorisation à la réception. La somme des personnes présentes sur un emplacement (campeurs et visiteurs) ne peut jamais dépasser le nombre de 10, enfants compris. Les visiteurs doivent payer le tarif en vigueur et être reçus à la réception par le client enregistré. En pleine saison, les visiteurs n'auront pas accès à la piscine, même en payant.

10. La TVA est comprise dans les tarifs publiés, mais pas la taxe de séjour. En cas de modification de la charge fiscale, cette modification serait transférée au client, même pour les réservations déjà confirmées.

11. Toute dérogation de ces conditions ne sera possible ni valable que si Las Dunes l'autorise explicitement par écrit.

EMPLACEMENTS

C1. Si des frais administratifs sont précisés dans la pré-réservation, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans le versement de la réservation. C'est une charge qui est faite en motif de la gestion de la réservation et est encaissée lorsque que la réservation est formalisée. Le montant de ces frais est toujours fait à fonds perdus, même si le client fait usage de la réservation.

C2. Si le client demande par écrit de modifier sa réservation, le camping essaiera de satisfaire cette demande, sous réserve de sa disponibilité. Un changement des dates du séjour peut souvent comporter un changement de l'emplacement attribué. Ceci s'applique également même quand le client ne fait que raccourcir son séjour. Seuls les changements confirmés par écrit par Las Dunes seront valables.

C3. La parcelle réservée sera à la disposition du client à partir de 14 heures le jour de son arrivée au camping et jusqu'à 12 heures le jour de son départ. Si, en cas de force majeure, travaux, erreurs administratives ou autre cause indépendante de la volonté du camping, la parcelle réservée n'est pas disponible pour le client, la réception tente toujours d'attribuer un autre emplacement équivalent ou de catégorie supérieure. Dans ce cas, le client peut également choisir d'annuler son séjour sans frais et tout montant déjà payé lui sera intégralement remboursé.

C4. Le camping ne peut garantir l'ombre sur aucune parcelle, même si celle-ci se trouve dans la zone d'ombre et si le client l'a expressément demandée. Il ne peut pas non plus garantir un terrain avec de la pelouse ou une séparation moyennant une haie. Les dimensions (75 / 100m2) des différents types de parcelle sont des valeurs approximatives et non-contraignantes. L'accès au réseau Wifi n'est pas garanti.

C5. Pour séjourner avec un animal domestique, le client doit l'indiquer lors de la demande de réservation et vérifier qu'il figure bien en tant que concept dans le budget reçu. En aucun cas, le séjour avec des animaux sera permis en dehors des zones habilitées à ce fait.

C6. Le montant total du séjour doit être réglé au moins 2 jours avant le départ prévu, 1 semaine en cas de faire un virement bancaire.

BUNGALOWS

B1. Il n'est pas possible de réserver un numéro d'hébergement spécifique; à votre arrivée, votre le numéro de votre emplacement vous sera indiqué. Le client peut bien sûr indiquer ses préférences, mais le camping ne peut en aucun cas garantir l'attribution d'une zone ou d'un logement spécifique.

B2. Si le client demande par écrit de modifier sa réservation, le camping tentera de satisfaire cette demande, sous réserve de sa disponibilité. Il n'est pas permis de raccourcir le séjour réservé. Seuls les changements de réservation confirmés par écrit par Las Dunes sont valables.

B3. Le logement réservé sera à la disposition du client à partir de 17 heures le jour de son arrivée et jusqu'à 10 heures le jour du départ.

B4. Le jour de l'arrivée, une caution de 100 € doit être livrée à la réception au titre des dommages éventuels ou le manque de nettoyage. Le jour du départ, vous devez laisser le logement dans le même état dans lequel il l'a trouvé.

B5. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les logements et il n'est pas permis de planter des tentes à côté des bungalows.

B6. Le montant total du séjour doit être réglé au moins 2 semaines avant l'arrivée prévue.